Trente-cinquième Année. — N° 23 UN NUMERO 15 CENTIMES. JEUDI 23 JANVIER 1890

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint Etienne, 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cᵉ, place de la Bourse et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

NOS FEUILLETONS

A la *Confession d'un Père* qui touche à sa fin, nous ferons succéder

LA HANTERIE

de M. Paul HAREL

une œuvre littéraire de premier ordre et une paysannerie fortifiante, reposante et saine.

C'est l'histoire d'un « fils unique » de Normandie, nature simple et droite, pensant à sa petite cousine, élevé aux champs et qui veut rester laboureur.

Son riche papa ne l'entend pas ainsi.... Celui-ci veut faire de son fils un *avocat*.

On verra ce qu'il advient de la sotte vanité paternelle.

ROUBAIX, LE 22 JANVIER 1890

LES ÉLECTIONS ALLEMANDES

Le *Reichsanzeiger* annonce que l'empereur Guillaume vient de fixer au 20 février prochain les élections législatives pour le Reichstag. Personne ne supposait, il y a quelques jours, que le gouvernement pût avoir cette hâte. On admettait volontiers que, pour finir le grand débat sur la loi contre les socialistes, la dernière session ne serait point écourtée à ce point.

Pourquoi cet empressement, que rien ne faisait prévoir? Est-ce que l'article 24 du projet de loi ne permettait pas aucune transaction entre le gouvernement, la droite et les nationaux-libéraux? Ou bien, M. de Bismarck a-t-il voulu brusquer le scrutin, afin d'ajourner des solutions devenues trop difficiles, ou d'empêcher que les partis hostiles puissent se préparer longuement à la lutte ?

Tous ces motifs ont peut-être déterminé la hâte d'en haut. La *Post* insinue que le dernier point a été décisif, car elle déclare que la distance qui sépare le décret de convocation du 20 février est la même que celle de 1887, quand le prince de Bismarck a dissous le Reichstag et brisé l'opposition par l'affaire du septennat.

Reste à savoir si, cette année, le gouvernement peut compter sur une fortune analogue. En 1887, le Chancelier avait choisi un merveilleux terrain d'opération : celui de l'armée et de la patrie. Ajoutez à cela la campagne scandaleuse, qui a énervé l'Europe par des bruits de guerre et les menaces de conflit, et l'on comprendra aisément qu'une majorité bismarckienne dût sortir de l'urne ainsi secouée.

Aujourd'hui, le gouvernement n'a plus ces leviers. La situation n'a rien de bien triomphant. La loi contre les socialistes, les progrès du parti démocratique, les différends intérieurs qui ont éclaté entre la droite et les nationaux-libéraux, les bouderies du parti de M. de Hammerstein et de M. Stoecker, le courant de plus en plus socialiste dans les grandes villes, la sagesse et l'adresse du Centre, voilà autant de faits qui placent les élections du 20 février dans une perspective diverse.

Le gouvernement marche au scrutin, avec son *Cartel*, cette union hybride des conservateurs et des nationaux-libéraux, qui est le triomphe le plus éclatant de l'opportunisme et de la politique d'expédients.

Cette intimité imposée de frères ennemis a donné lieu à des épisodes assez caractéristiques: nous rappelons, pour mémoire, l'incident de Stoecker, l'intervention de l'empereur en faveur du *Cartel* et contre la *Gazette de la Croix*, les tiraillements entre les nationaux-libéraux et les conservateurs, et, surtout la peur de ceux-ci de se compromettre et de renier leurs principes, de ceux-là de perdre les faveurs du public et d'étrangler les derniers restes de leur faux libéralisme dans le service du maître.

C'est surtout la droite décidée, qui a repoussé cette comédie du *Cartel*. Elle en a eu honte, et elle a secoué l'esclavage officiel.

De là, les haines du Chancelier. Car M. de Bismarck regarde le *Cartel* comme l'*instrumentum regni* pour la politique intérieure. Il y a quelque temps, il régnait au dedans avec le système d'une double majorité, comme il gouverne ou semble gouverner l'Europe, par sa triple alliance, qui est double ; tantôt contre la France et la Russie, avec l'Italie et l'Autriche ; tontôt avec la France et la Russie contre l'Autriche dans les Balkans.

Cette méthode a échoué, comme va s'effondrer sous peu le système de la politique étrangère, au moins en ce qui concerne le double jeu. Le génie de l'homme illustre se débat contre des forces presque invincibles. A l'intérieur comme à l'extérieur, il est obligé de recourir aux moyens extraordinaires, aux interventions et aux voyages de l'empereur.

Le *Cartel*, c'est-à-dire la fusion de deux éléments hétérogènes, reste la dernière ressource de la politique intérieure.

Triomphera-t-il aux élections ?

Les auspices ne sont pas tous favorables. Le Centre reste ferme et fort : invincible comme le peuple qui le soutient et les principes qu'il représente. Il est plus que jamais l'axe du parlementarisme. On a pu le combattre ; on n'a pas su l'affaiblir. Par la paix religieuse, M. de Bismarch a espéré lui porter un coup fatal.

Hier encore, dans ses *Wahlgedanken*, la *Gazette générale de l'Allemagne du Nord* prétendait que la *fin* du *Kulturkampf* avait condamné le Centre à une « vie artificielle. »

C'est là une erreur grossière. Pour un malade, le Centre se porte fort bien. C'est même le seul parti qui porte en lui-même sa force et sa raison d'être.

Si la *Gazette du Nord* croit que la paix religieuse est complète, les catholiques ne partagent guère cet optimisme et ne cessent de fournir les motifs de leur opinion.

Le second ennemi du *Cartel*, c'est le parti progressiste, qui a commis jadis beaucoup de fautes. Il s'est corrigé un peu, il est moins hostile aux catholiques que jadis. Il s'agit de savoir, *cette fois, si la bourgeoisie libérale*, si le gros des *Philister*, se décide entre les nationaux-libéraux, que l'on commence à trouver trop élastiques dans leur politique, et les progressistes qui espèrent reprendre l'empire sur cette classe, par son attachement à un libéralisme devenu vieillot et impuissant.

Les journaux de droite ont fait des calculs approximatifs sur les chances des partis. D'après ce pointage, les progressistes gagneraient des sièges sur les nationaux-libéraux, et le *Cartel* perdrait plus de trente sièges.

Ce qui augmente les difficultés de la situation c'est la marche en avant du socialisme. Malgré les lois d'exception, il grandit comme une puissance portée par les fautes et les misères des autres.

Aux élections municipales de Berlin, il a remporté un vrai triomphe. Le premier, il a ouvert la période électorale par un manifeste où la grandeur des espérances se marie singulièrement avec la modération et la sagacité dans la stratégie.

Il prêche la tolérance, le mépris des attaques personnelles, la sagesse; il se fait bon enfant, pour ne pas effrayer l'ouvrier scrupuleux ni le bourgeois mécontent de l'humanité. Il a planté son drapeau dans deux cents circonscriptions. S'il ne gagne pas beaucoup de sièges, il recueillera beaucoup de voix La politique de compression fait son jeu.

L'Allemagne, elle aussi, et sous plusieurs rapports, plus que d'autres pays, voit la démocratie « couler à pleins bords » et préparer des transformations inévitables. Tout se déplace, tout se précipite vers d'autres formes. Qui a la puissance d'arrêter ce torrent ? Ne vaudrait-il pas mieux le canaliser ?

Il est difficile de risquer un jugement sur l'issue du scrutin. Ce qui est sûr, c'est que la période électorale s'ouvre sous des auspices moins favorables au gouvernement qu'en 1887.

LE BUDGET DE 1891

ET L'IMPOT FONCIER

Paris, 21 janvier. — La séance du conseil des ministres a été presque entièrement consacrée à l'examen du projet de budget de 1891, qui a été élaboré par le ministère des finances, et particulièrement du projet relatif à l'allègement de l'impôt foncier qui sera séparé du budget, mais déposé presque en même temps que lui, en raison de la connexité qui existe entre les deux projets.

Les bases du projet de l'impôt foncier sont à peu près arrêtées.

M. Rouvier se propose d'employer à l'allègement de l'impôt foncier sur la propriété non bâtie. la majeure partie de la plus-value de 45 millions que fait apparaitre la nouvelle évaluation des propriétés bâties, terminées récemment.

Voici comment le dégrèvement parait devoir se faire :

L'impôt foncier qui, on le sait, est un impôt de répartition, frappe très inégalement les diverses régions du territoire.

Il doit être établi, d'après la loi de 1890 qui l'a institué, « à raison du revenu net des propriétés foncières.»

Or, la comparaison du contingent assigné à chaque département, avec le revenu des propriétés correspondantes montre que le taux de l'impôt varie considérablement d'un département à l'autre.

La moyenne, d'après les calculs les plus récents, est de 4,60 0/0.

Or, il y a 43 départements où le taux dépasse de beaucoup la moyenne et s'élève jusqu'à 7,21 0/0.

Dans les 44 autres départements, au contraire, elle varie de 4,39 à 0,95 0/0.

L'idée qui prévaut actuellement dans les conseils du gouvernement tend à appliquer à tous les départements uniformément le taux de 4,39 0/0.

Le nombre des départements ainsi ramenés à cette limite, serait de 58, dont la majeure partie bénéficierait aussi d'un dégrèvement notable.

Les 29 autres départements où le taux de l'impôt foncier est inférieur à 4,30 0/0 ne seraient point par suite touchés par cette mesure.

Afin d'étendre le bénéfice d'un dégrèvement à toutes les portions du territoire, le ministre des finances songerait à prélever sur les 45 millions de plus-value, en dehors de l'impôt foncier de 4,39, somme évaluée au chiffre de 12 à 15 millions.

Une autre somme serait employée à dégrever d'une égale quantité l'impôt foncier dans tous les départements, de sorte que les départements exclus du premier dégrèvement par la faiblesse du taux de l'impôt foncier, ce qui a constitué pour eux un avantage jusqu'à ce jour, auraient néanmoins le bénéfice d'un allègement qui leur maintiendrait à peu près leur situation antérieure.

Ajoutons que le projet de budget de 1891 comprendra d'autre part, une réforme de l'impôt des portes et fenêtres qui serait transformé, d'impôt de répartition qu'il est actuellement, en impôt de quotité perçu d'après un tarif déterminé ; ce qui permettrait d'établir une certaine proportionnalité en tenant compte de la valeur des immeubles.

Le projet de budget de 1891 comprendra enfin une réforme de l'impôt des boissons.

Ajoutons que, pour compenser dans une certaine mesure les pertes subies par le Trésor, du fait de la loi de 1884 sur les sucres, qui a exonéré d'impôts, on le sait, à titre de prime certaines quantités de sucre dépassant le rendement légal, le ministre des finances proposera de frapper les sucres indemmes d'une surtaxe de dix francs les 100 kilos.

Nous croyons savoir que le projet de budget s'occupera aussi de la réfection du cadastre, mesure qui est depuis de longues années réclamée et qui a toujours été ajournée, en raison de l'importance présumée de la dépense.

Le ministre des finances se proposerait d'ouvrir un premier crédit pour la réalisation de cette grande réforme.

L'EXPLORATEUR TRIVIER

ARRIVÉE A MARSEILLE

Marseille, 22 janvier. — L'*Amazone*, de la Compagnie des messageries maritimes, a ramené hier de Zanzibar, le capitaine Trivier. On sait que ce hardi explorateur français vient de traverser en 356 jours l'Afrique centrale, parallèlement à Stanley, accompagné seulement de deux noirs sénégaliens et d'un seul européen, M. Wissemburger. Ce dernier a disparu dans les environs de Fonambo, le 23 septembre dernier, tué, croit le capitaine Trivier, par des nègres qui le prirent pour un émissaire portugais.

Le capitaine Trivier était parti de Loango le 10 décembre 1888 ; il est arrivé le 13 décembre 1889 à Zanzibar, après avoir visité le Congo, le Gabon, parcouru le pays soumis au chef arabe Tippo-Tib, avec lequel il eut les meilleurs rapports et traversé tout le pays des lacs africains.

J'ai voulu recueillir à l'arrivée de M. Trivier en France ses premières impressions. J'ai été présenté à ce courageux voyageur par le directeur du journal *la Gironde* qui a fait les frais de l'expédition.

Le capitaine Trivier est un petit homme, sec, maigre, très pâle, à la physionomie énergique, myope; il cause avec esprit et déclare que, sans vouloir en rien déplaire à Stanley, on peut évidemment souffrir beaucoup de privations en route, mais qu'avec de bonnes jambes, une bonne santé et un peu d'argent, on vient à bout d'un pareil voyage.

Il était surtout intéressant de connaître l'opinion du capitaine Trivier sur les deux points suivants : la véritable situation de nos colonies et protectorats sur la côte occidentale d'Afrique et l'avenir qu'on peut espérer pour la civilisation et le commerce de l'ouverture de relations avec le continent africain.

LA COLONISATION AFRICAINE

M. Trivier a parcouru longuement le Congo, le Gabon et les Etats annexés de la rivière-sud. Son caractère indépendant lui permet de dire franchement sa façon de penser à cet égard. Ces colonies ne sont que des pépinières à fonctionnaires, des sujets de dépenses improductives et inutiles. D'après lui, il n'y a rien à faire de ce côté pour le commerce et l'industrie. La [illegible] pays est nulle, le climat atroce. Il [illegible] e plaira pas à tout le monde, ma[illegible] absolue. Je ne subis aucune influence, je n'ai en vue que l'utilité générale. Si vous voulez envoyer des Européens là-bas, construisez-y d'abord un grand cimetière pour eux. »

Le capitaine Trivier se plaint des procédés des fonctionnaires français qui ont mis la plus mauvaise volonté à le seconder. A certains endroits, au Congo, ils ont même refusé de lui procurer des moyens de transport.

M. Trivier n'est pas plus optimiste en ce qui concerne l'Afrique centrale. Des dépenses pour ouvrir des contrées à la civilisation seraient faites en pure perte.

La science et la géographie gagnent aux missions d'exploration, et rien de plus. On se figure tomber dans un Eldorado et on irait au devant de déceptions cruelles.

Le climat est meurtrier et les pleuplades absolument réfractaires à toutes relations continues avec les blancs.

Elles s'inclinent momentanément devant le prestige des explorateurs, qui usent ou de beaucoup de sang-froid, comme lui, ou se font suivre par une petite armée, comme Stanley; mais les défauts invétérés de la race nègre interdisent tout espoir de ce côté.

La construction du chemin de fer transafricain est une véritable utopie.

— Quelle langue parliez-vous ? demandons-nous.

— Le Souhaeli, parlé et compris, par toutes les peuplades ; du reste, les deux Yoloff qui ont traversé l'Afrique avec moi et que j'amène en France parlent tous les idiomes du centre.

Le capitaine Trivier appelle ses compagnons. Ce sont deux beaux noirs, solidement bâtis, à la physionomie intelligente, parlant Français d'une manière compréhensible. Ils ont été très dévoués.

TIPPO-TIB

M. Trivier estime qu'il y aurait plus de ressources avec les Arabes. Il nous dépeint Tippo-Tib comme un chef puissant, mais bien disposé pour les Européens et prêt à les favoriser ; mais il se plaint de ce que les explorateurs disent toujours du mal de lui. Il s'est défendu surtout très énergiquement du meurtre du major Barttlot, qu'on lui a reproché. Barttlot fut tué par un guide dont il avait pris la femme sans vouloir la payer. Renseignement qui éclaire d'un jour nouveau la mort de l'explorateur anglais.

Nous demandons à Trivier ce qu'il pense de Stanley.

STANLEY ET EMIN-PACHA

« C'est un des tempéraments les plus énergiques que je sache, un homme véritable ; il a rendu d'immenses services. Il a fait tuer beaucoup de gens, c'est vrai, mais ce n'a pas été toujours sa faute. On l'a représenté à tort comme trafiquant de l'ivoire. C'est plutôt un conquérant, agissant pour le compte de l'Angleterre et cherchant à lui annexer des territoires nouveaux.

Le prétexte de son expédition a été la délivrance d'Emin-pacha, qui ne s'est décidé à le suivre que parce qu'après plusieurs démarches infructueuses de Stanley, celui-ci a choisi le moment psychologique où Emin était prisonnier de ses troupes, révoltées à l'instigation du Mahdi.

Du reste Emin, que je viens de quitter à Zanzibar, parle déjà de retourner dans le centre de l'Afrique. La chute de balcon d'Emin est un simple accident auquel ne sont pas étrangères 72 caisses de champagne envoyées au devant de lui de Zanzibar.

LE CONFLIT ANGLO-PORTUGAIS

— Nous voudrions savoir ce que vous pensez du conflit anglo-portugais?

Trivier nous répond : Il y a là un intérêt majeur pour les Anglais, du moins ils le croient. Il s'agit pour eux d'avoir, par voie d'eau, une communication directe avec tous les lacs, et de pouvoir aller directement au Tanganyka. Quant à ce qu'ils feront dans ce pays, ce qu'ils en retireront, c'est pour moi un vrai mystère. C'est folie de vouloir s'implanter dans ces pays sans avenir ni ressources, et j'ai la conviction absolue qu'ils se battent les flancs pour rien.

Ce qui est plus curieux, c'est qu'ils trouvent des capitaux considérables, et que les deux Compagnies des Lacs africains et du West africain dépensent sans compter.

L'EXPÉDITION WISSMANN

— Et les Allemands?

— Oh ! les Allemands ne sont pas à plus de cinq heures de la mer, et ils n'avanceront plus, car ils reçoivent des frottées continuelles. Wissmann a pu prendre Boushiri, mais il trouvera de plus rudes obstacles.

Nous prenons congé de M. Trivier qui compte publier le récit de son voyage et a l'intention de refaire bientôt, mais en sens inverse, la traversée de l'Afrique. Il part ce soir pour Bordeaux, appelé par la gravité de l'état de son père. X...

LES OBSÈQUES DU DUC D'AOSTE

Turin, 21 janvier. — Un service funèbre a eu lieu hier dans la chambre mortuaire. Le roi, les princes et les princesses y assistaient.

A l'issue de cette cérémonie, le roi a reçu S. Em. le cardinal de Turin, avec lequel il s'est longuement entretenu ; puis Sa Majesté s'est mise à prier près du cadavre.

Enfin, faisant un effort sur lui-même, le roi, qui était très abattu, a voulu placer, aidé des deux fils du duc d'Aoste, le cadavre de son frère bien-aimé dans le cercueil. Ce devoir accompli, le roi a mis entre les mains du mort un crucifix et s'est prosterné tout en larmes devant la dépouille du défunt.

Lorsque le prince Jérôme-Napoléon est arrivé, il s'est jeté dans les bras du roi, qu'il a serré fortement contre sa poitrine, et qu'il a essayé, mais en vain, de consoler.

Le bruit court que le prince Jérôme et son fils, le prince Victor, se réconcilieraient devant le cadavre du duc d'Aoste.

Les funérailles seront célébrées mercredi.

S. Em. le cardinal de Turin dira la messe à la chapelle mortuaire.

Pour se conformer à la volonté du défunt, les funérailles auront lieu sans apparat, en forme privée ; les chefs d'Etat n'y seront pas représentés.

Le testament du prince Amédée est une superbe profession de foi catholique : il recommande à ses fils d'aimer la religion et la patrie et de faire toujours leur devoir.

Il demande d'être enseveli à la Superga.

La douleur du peuple de Turin est indescriptible.

Rome, 21 janvier.— La reine et le prince royal d'Italie sont arrivés à Turin, à onze heures quinze du soir ; le prince Victor Napoléon était arrivé peu de temps avant eux.

Le roi attendait la reine à la gare, leur rencontre a été très émouvante. La foule, silencieuse, a salué les souverains qui se sont rendus au palais royal.

Les funérailles auront lieu mercredi à dix heures du matin.

Le roi accompagnera le cercueil jusqu'à la Superga.

***

Paris, 21 janvier. — Le général Ménabréa, ambassadeur d'Italie, a rendu visite aujourd'hui au président de la République. Il était chargé de lui remettre un télégramme par lequel Sa Majesté le roi d'Italie remercie le président de la République des compliments de condoléance que M. Carnot lui a transmis au sujet de la mort du duc d'Aoste.

Le roi d'Italie exprime, en même temps, les regrets que lui a causés la mort de M. Mariani.

LES FUNÉRAILLES DE M. MARIANI

Rome, 21 janvier. — Beaucoup de personnes attendaient hier, dès le matin, devant le palais Farnèse, l'ouverture de la chapelle ardente où le corps de M. Mariani est exposé.

Dans la chapelle ardente, le service était fait par une demi-compagnie de pompiers en grande tenue.

Deux huissiers du ministère des affaires étrangères et deux religieuses veillaient au chevet du mort.

Dans les corridors et dans les escaliers circulaient des gardes municipaux et des gardes de la sûreté publique.

Le plus jeune des neveux du défunt, M. Eugène Soulange-Bodin, est arrivé hier matin. On espère que son autre neveu, qui était indisposé, pourra arriver pour les obsèques.

A partir de lundi, le public a été admis à défiler devant le lit de parade sur lequel l'ambassadeur défunt est exposé.

Aux funérailles qui ont lieu aujourd'hui, le comité directeur et son président, M. Bonghi, représenteront l'association de la presse; MM. Bizzoni, de la *Capitale*, et Popovick du *Diritto*, représenteront le cercle des journalistes.

MM. Tabarrini et Canizzaro, vice-présidents du Sénat, assisteront, avec le président et un vice-président de la Chambre, aux funérailles de M. Mariani.

Rome, 21 janvier. — Aujourd'hui ont eu lieu les obsèques.

En tête du cortège venaient la garde municipale, un peloton de cavalerie, une batterie d'artillerie, des bersagliers, des musiques militaires, le clergé et derrière celui-ci les dignitaires de la cour et les membres du corps diplomatique marchant entre une double haie de pompiers.

Le corbillard suivait, escorté par des carabiniers et douze valets de pied portant des torches.

La maison de l'ambassadeur venait ensuite précédant l'un des domestiques du défunt portant les décorations de son maître.

Le vicomte de Lavaur conduisait le deuil en l'absence de M. Marchand, premier secrétaire, encore retenu chez lui par l'influenza. M. de Lavaur était accompagné des neveux de M. Mariani.

Le cortège était fermé par un peloton de troupes. Sur tout le parcours, ces dernières formaient la haie.

M. Lefebvre de Béhaisne, avec tout le personnel de l'ambassade prés le Saint-Siège, a reçu le corps à Saint-Louis-des-Français, qui se trouve sous sa protection.

Rome, 20 janvier.— Le ministre des affaires étrangères a envoyé une magnifique couronne pour la mémoire de M. Mariani.

***

Rome, 21 janvier. — On peut dire que les italiens n'ont rien épargné pour donner aux funérailles de l'ambassadeur de France, le caractère le plus solennel possible; sur tout le parcours, les fenêtres, les toits des maisons étaient garnis d'une foule immense.

Un des cordons du poële était tenu par lord Dufferin, ambassadeur d'Angleterre, l'autre par le ministre de la justice.

A Saint-Louis-des-Français, Mgr Puyol officiait.

Tous les officiers de la garnison, même ceux de l'armée territoriale étaient présents.

Au moment de quitter l'ambassade, on a apporté, de la part du Roi, une magnifique couronne de fleurs blanches.

Tous les invités ont défilé devant les secrétaires d'ambassade, placés de chaque côté de la porte.

LE CONGRÈS COLONIAL

Le comité d'organisation du congrès colonial national a décidé de reporter au lundi 17 février 1890 la première assemblée générale.

Cet ajournement a été motivé par deux considérations. D'une part, les travaux des sections, qui devaient se terminer le 17 décembre, ont pris un développement inattendu et se sont prolongés jusqu'à la fin du mois, de sorte que MM. les commissaires n'ont pu établir leurs rapports pour la date primitivement fixée.

D'autre part, le comité a résolu, sur la demande d'un grand nombre de membres, de publier et de faire distribuer, avant la première assemblée générale, non seulement les rapports des commissaires ainsi qu'il était d'abord convenu, mais encore les procès-verbaux des séances des sections. L'impression de ces documents, dont l'étendue est considérable, exige nécessairement un certain délai.

Le volume contenant les procès-verbaux des séances des sections et les rapports des commissaires sera distribué au début du mois de février. Il permettra aux membres du congrès d'étudier à l'avance, d'une manière complète les questions qui seront discutées dans les séances plénières : les débats y gagneront certainement en méthode, en clarté et en intérêt. Ce volume formera le tome 1ᵉʳ du recueil des délibérations du congrès ; il comptera de 400 à 500 pages. Le tome II qui paraîtra ultérieurement, contiendra le compte rendu des assemblées générales et n'aura pas une moindre étendue.

Les assemblées générales auront lieu le 17 février et les jours suivants, le dimanche excepté à huit heures et demie du soir. Elles se tiendront, 27, rue Saint-Guillaume, dans l'un des amphithéâtres de l'école libre des sciences politiques.

BOURSE DE PARIS

du mercredi 22 janvier

(par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'État			
87 95	3 0/0	87 90	87 925	87 92
106 75	4 1/2 0/0 1883	106 875	106 80	106 97
93 60	Italien 5 0/0	93 65	93 725	93 71
17 975	Turc 4 0/0	17 975	17 95	17 95
473 43	Egypte 6 0/0	473 12	472 80	473 75
72 7/16	Extérieure 4 0/0	72 1/4	72 5/16	72 7/16
87 11/16	Hongrois 4 0/0	87 1/8	87 3/8	87 5/16
63 5/8	Portugais 3 0/0	63 3/4	63 11/16	63 3/4
97 7/16	Consolidés anglais	97 1/16	97 7/16	97 7/16
91 1/16	Russe 1880	94 1/4	94 1/4	94 3/16
93 9/16	Russe 1889	93 11/16	93 11/16	93 11/16
	Sociétés de crédit			
4230 ..	Banque de France	4245 ..	4250 ..	4285 ..
522 50	Banque d'Escompte	522 50	522 50	523 75
810 ..	Banque de Paris	810 ..	810 ..	810 ..
1305 ..	Crédit Foncier	1306 15	1307 50	1307 50
430 ..	Crédit Mobilier	.... ..	420 ..	425 ..
711 25	Crédit Lyonnais	711 25	712 50	708 75
536 50	Banque Ottomane	536 875	536 25	535 6875
	Chemins de fer			
1770 ..	Nord	1772 50	1772 50	1770 ..
1378 75	Paris-Lyon-Méditer	1380 ..	1380 ..	1380 ..
.... ..	Orléans	.... ..	.... ..	.... ..
493 75	Autrichiens	493 75	493 75	498 75
312 50	Lombards	311 25	311 25	312 50
373 75	Nord Espagne	373 75	373 75	373 75
312 50	Saragosse	312 50	312 50	312 50
	Valeurs diverses			
1470 ..	Gaz Parisien	1470 ..	1472 50	1472 50
55 ..	Métaux	51 25	51 25	55 ..
82 50	Panama	80 ..	80 ..	80 ..
2295 ..	Suez	2298 75	2300 ..	2313 75
	Mines			
415 ..	Rio-Tinto	409 375	409 375	418 325
118 75	Tharsis	116 875	116 25	117 50
... ..	de Beers	... ..	... ..	... ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 22 janvier 1890

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
87 90 ..	3 0/0	87 97 1/2
91 40 ..	3 0/0 amortissable	92 15 ./.
106 75 ./.	4 1/2 0/0 1883	106 95 ./.

BOURSE DE LILLE

du mercredi 22 janvier

PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	.... ..	106 ..
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	.... ..	115 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	507 ..	505 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	.... ..	520 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	415 ..	414 ..
Lille 1887	.... ..	390 ..
Armentières 1886	.... ..	477 50
Armentières 1879	.... ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.... ..	46 ..
Tourcoing 1878	.... ..	495 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	.... ..	108 50
Département du Nord	104 50	104 ..
Caisse de Lille (Verley Decroix et Cᵉ	.... ..	570 ..
— act. nouv.	.... ..	1095 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cᵉ	.... ..	500 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cᵉ, act. anc.	.... ..	115 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.	.... ..	297 50
Caisse Platel et Cᵉ	.... ..	350 ..
Cie des Industries textiles (L. Allart et Cie)	.... ..	550 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés.	.... ..	402 50
Compt. comm. Devilder et Cᵉ, act. 1,000 fr.	.... ..	1100 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	.... ..	515 ..
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	.... ..	1975 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	.... ..	435 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	.... ..	210 ..
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	.... ..	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	.... ..	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a.us. Grassin), 500, t.p.	.... ..	150 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.)	.... ..	35 ..
Caisse comm. de Bethune A. Turbiez et Cᵉ)	.... ..	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 f. p.	.... ..	420 ..
Soc. an. Lille et Bonnieres, act. 1,000 fr., t. p.	.... ..	2065 ..
Biache-Saint-Vaast	.... ..	3280 ..
Denain et Anzin	.... ..	360 ..
Obligations Nord	.... ..	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	.... ..	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	.... ..	252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000) remb. à 300 fr.	.... ..	500 ..
Chemins de fer économiques du Nord	.... ..	430 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS	*Cours complets*	
Aniche (Nord) le 12e	12850	13000 ..
Anzin 100e de denier		4100 ..
Blanzy (Saône-et-L), p. (30 000 act.)		1315 ..
Bruay (Pas-de-Calais)		14000 ..
Bully-Grenay le 6e		1880 ..
Carvin	1275	1275 ..
Courrières		38500 ..
Campagnac		445 ..
Crespin		230 ..
Douchy		4150 ..
Douaisienne (act libérée 500 fr.)		225 ..
Dourges		9055 ..
Escarpelle (Nord)	3200	3200 ..
Epinac		200 ..
Ferfay (Société anonyme)		750 ..
Lens		24270 ..
Lieres (actions 500 fr. libérées)		47 75
Liévin	8100	8100 ..
Lys supérieure		.... ..
Meurchin	3805	3860 ..
Marles 30 0/0 part d'ingénieur		19500 ..
Réty, Ferques, Hardinghem		100 ..
Fincey-le-Rouvray		6 25
Thivencelles, Fresnes-Midi		60 ..
Vicoigne et Nœux	19800	19990 ..

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Réunion de la Commission de l'armée

Paris, 22 janvier. — La Commission de l'armée a entendu le rapport du baron Reille sur les régiments de cavalerie, et examinera ensuite le projet adopté par le Sénat sur les réquisitions militaires.

La question des délégués mineurs

Paris, 23 janvier. — M. Yves Guyot a été entendu par la commission des délégués de mineurs ; il s'est déclaré absolument hostile à la création de délégués mineurs.

Cependant pour faire aboutir le projet en suspens depuis 6 ans, le gouvernement propose à la commission d'accepter le projet voté par le Sénat avec une légère modification de forme, proposée par le conseil d'Etat.

L'élection du commandant Picot

Paris, 22 janvier. — M. Viger a lu aujourd'hui au onzième bureau un rapport concluant à l'enquête sur l'élection Picot.

Le comte de Paris en Amérique

Le *Matin* annonce que le comte de Paris ne quittera pas le Portugal pour rentrer en Angleterre. Il irait auparavant visiter l'Amérique, et pousserait une pointe jusqu'aux Antilles.

Interviewé par un rédacteur de ce journal, un des partisans du comte de Paris a donné, au sujet de ce voyage, les explications suivantes :

« Le comte de Paris prétexte qu'il va visiter aux Etats-Unis, de vieux amis avec lesquels il s'est lié pendant la guerre de sécession, qu'il suivit dans l'armée du Nord. En réalité, comme il est le beau-père du roi de Portugal, il ne veut pas rentrer en Angleterre avant que la situation ne soit détendue entre les deux pays,

» Du reste, de New-York, le comte de Paris continuera à diriger la politique de ses amis.»

Une lettre du général Boulanger

Paris, 22 janvier. — Le général Boulanger a adressé la lettre suivante au président du Comité révisionniste du neuvième arrondissement :

« Hôtel de la Pomme-d'Or. — Jersey.
Saint-Hélier, 18 janvier 1890.

» Monsieur le président,

» Le Comité du neuvième arrondissement a pris l'initiative de l'organisation du banquet de la salle Wagram, pour fêter l'anniversaire de l'élection du 27 janvier. Je vous prie d'adresser toutes mes félicitations aux organisateurs de ce superbe banquet, qui sera celui de tous les arrondissements de la Seine qui ont voté pour moi le 27 janvier.

» J'engage tous les patriotes à se rendre à votre appel, car tous y sont conviés sans distinction de quartier. Tous doivent tenir à fêter cette grande victoire revisionniste, la réponse de Paris aux parlementaires, réponse que Montmartre a si vaillamment consacrée par son vote du 22 septembre.

» Avec mes bien sincères remerciements pour vos efforts, recevez, monsieur le président, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

» GÉNÉRAL BOULANGER. »

Le défi de M. Joffrin

Le *XIXᵉ Siècle* prête à M. Joffrin les paroles suivantes :

« — Les boulangistes, a dit à un moment le député de Montmartre, ont eu bien tort de vouloir m'empêcher de parler sur une question ouvrière. Je demandais le rétablissement de crédits en faveur d'ouvriers grévistes, crédits annulés par le ministre de l'intérieur, et les boulangistes, qui disent être pleins de sollicitude pour les prolétaires, ont tout fait pour m'empêcher de placer un mot. Vous savez s'ils y ont réussi !

» A mon avis, c'est une maladresse de plus à l'actif des amis du général. Ils auraient pu soulever leur protestation, — car ils protestent toujours, ces gens-là ! — lors de mon intervention dans un débat de politique intérieure.

» En tout cas, puisque les boulangistes ont l'aplomb de se croire seuls représentants légitimes du peuple, je leur propose ceci :

» Nous donnerons, *eux et moi*, notre démission de députés et nous nous représenterons devant le corps électoral. Ils verront bien alors combien leur prétention est sotte et de quelle façon ils resteront sur le carreau, »

Les élections danoises

Copenhague, 22 janvier. — Elections du Folketing. Trois ministres sont réélus. La droite a perdu quatre sièges, dont trois à Copenhague; elle en a gagné un. Trois socialistes sont élus, dont deux à Copenhague. La gauche intransigeante (Bergiens) a enlevé plusieurs sièges à la gauche modérée. Le socialiste Holn l'a emporté à Copenhague par 8,554 voix, contre 7,176 recueillies par le candidat de la droite.

Une traversée orageuse

Queenstown, 22 janvier. — Le steamer *Catalonia* est arrivé la nuit dernière de Boston après une traversée épouvantable. Il n'a rencontré qu'ouragans et tourbillons de neige sur une mer en furie.

Un tuyau de la chaudière a éclaté et a causé la mort de trois chauffeurs endormis à l'avant du navire. Un quatrième est griément blessé. Le vapeur a embarqué des lames qui brisèrent les trois chaloupes de sauvetage et enfoncèrent le pont. L'eau a éteint les feux de la machine; un matelot a été emporté par la mer et écrasé contre une pièce de fer.

Un passager de seconde classe a été enlevé et a disparu.

L'état du Roi de Hollande

La Haye, 22 janvier. — L'état du roi de Hollande s'est légèrement aggravé depuis quelques jours.

L'influenza à Saint-Petersbourg

Saint-Pétersbourg, 22 janvier. — Depuis hier, il y a une recrudescence d'influenza avec un caractère beaucoup plus grave.

Un singulier médecin

Laval, 22 janvier.— Un fait véritablement monstrueux vient de se produire dans une commune de l'arrondissement de Château-Gontier. Un de ces individus qui, dans les campagnes, exercent clandestinement la médecine, avait une façon toute particulière de soigner ses malades.

Il allait au cimetière, ramassait les os desséchés prenant de préférence les crânes humains. Il faisait bouillir ces ossements, les pulvérisait, et ici nous entrons en plein dans le Shakespeare, les donnait en poudre à ses clients pour certaines maladies spéciales.

Le parquet de Château-Gontier a été saisi de nombreuses plaintes et a dû ouvrir une enquête contre ce singulier médecin.

Une nouvelle encyclique

Rome, 22 janvier. — On annonce dans les cercles du Vatican que le pape prépare une encyclique contre les socialistes. Elle serait publiée le 29 juin.

Une panique dans un théâtre de Moscou. — Plusieurs victimes

Moscou, 22 janvier. — Un grand accident vient de se produire au théâtre Karche à Moscou.

Un bec de gaz mal vissé, ayant donné passage à un jet de flamme, un spectateur effrayé cria « au feu » « sauve qui peut ! »

Une panique épouvantable s'empara alors de l'assistance qui se précipita vers l'édifice s'écrasant aux portes. Cinq personnes ont été tuées et deux femmes ont eu des crises nerveuses si violentes que leurs jours sont en danger.

L'individu qui a causé cette panique a été mis en état d'arrestation.

La douleur du roi d'Italie. — Prostration d'Humbert

Rome, 22 janvier. — Le roi a eu une attaque très sérieuse ce matin. L'émotion causée par la mort de son frère a été très forte; on craint pour sa santé, il est dans une postration absolue.

L'agitation en Portugal

Lisbonne, 22 janvier. — Hier soir a eu lieu une nouvelle manifestation.

Plus de 4,000 personnes ont parcouru les rues en poussant les cris de : vive la France! Guerre à l'Angleterre!

Un grand nombre de négociants portugais ont pris part à cette manifestation.

Lisbonne, 22 janvier.— D'importantes dépêches viennent d'être adressées à lord Salisbury par l'intermédiaire d'un envoyé spécial. L'envoyé du ministre des affaires étrangères est parti hier soir par l'express.

Les directeurs des principaux journaux de Lisbonne ont provoqué pour aujourd'hui un meeting afin d'ouvrir une souscription pour la défense nationale. La convocation est signée par tous les principaux journalistes et littérateurs de la ville.

LES MARCHÉS A TERME

BULLETIN DU JOUR

22 janvier.

ROUBAIX-TOURCOING. — La tendance du marché est calme.

Il y a une légère hausse sur les peignés n° 1.

On a traité : Caisse de Roubaix-Tourcoing, n° 1 : 5,000 k. sur janvier à 6,30.

35,000 k. sur mai à 6,10 ; 5,000 sur mai à 6,075 ; 5,000 sur juillet à 6,075 ; 20,000 sur août à 6,075.

20.000 k. sur septembre, à 6,075 ; 10,000 k. sur octobre à 6,075 ; Ensemble 90,000 kil.

Caisse de liquidation de Tourcoing : Contrat n° 1 : 5.000 k. sur février, à 6,20.

Contrat n° 2 : 5.000 k. sur février, à 6.00.

Total de la journée : 100.000 k.

Voici les communes belges pour lesquelles l'affranchissement des lettres est de 20 centimes au lieu de 25 :

Antoing, Blandain, Comines, Celles, Courtrai, Dottignies, Gaurain-Ramecroix, Havines, Menin Messines, Mouscron, Moorslede, Néchin, Neuve-Eglise, Taintignies, Templeuve, Tournai, Warneton, Warcoing, Wervicq, Ypres.

AVIS AUX SOCIÉTÉS — Les sociétés qui confient l'impression de leurs. affiches, circulaire et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.